



La forêt guyanaise

Avec plus de 8 millions d'hectares, la forêt guyanaise recouvre 96% du territoire. Cet espace forestier représente plus du tiers de la surface forestière française.

7,5 millions d'hectares de la forêt de Guyane appartiennent au domaine privé de l'Etat, sa gestion et sa conservation sont confiés depuis 1967 à l'Office National des Forêts (ONF).

Le Parc Amazonien et les trois réserves protégées de Guyane s'étendent sur 3,7 millions d'hectares.

L'exploitation forestière

L'exploitation forestière consiste en la mobilisation des bois de forêt (abattage et débardage) et à leur transport en scierie, en la gestion et en la valorisation forestière.

850000 hectares de forêts aménagés sont dédiés à la production forestière.

31 entreprises d'exploitation forestière produisent 60000 à 65000 m3 de bois d'abattage (grûmes).

Les 3 essences les plus utilisées pour la production : l'Angélique, le Gonfolos et le Grignon Franc.

Le prix moyen de vente de bois sur pied (hors bois précieux) : 12 à 17 € / m3.

Sources : ONF, CCIG



La première transformation

Les activités de 1^{ère} transformation produisent des sciages soit directement utilisables, soit pour diverses activités secondaires industrielles ou artisanales.

Les activités de rabotage, profilage, séchage et négoce de produits en bois pour la construction sont également des activités de 1^{ère} transformation.

Entreprises de sciage	30
<i>Dont pratiquant l'exploitation forestière</i>	<i>16</i>
Nombre d'emplois	175 à 185
Production de sciages et équarris	25000 à 30000 m3
Rendement	40 à 45%
Prix des sciages	de 500 à 1000 €/ m3
Exportations	3000 à 5000 m3

Sources : ONF, CCIG



Environ 80% de la production est écoulee sur le marché local, les entreprises de charpente et de menuiserie sont les principaux clients.



La seconde transformation

Les activités de seconde transformation utilisent le bois ou les produits issus de la première transformation pour effectuer des travaux de menuiserie, d'ébénisterie et de charpente.

Charpente et menuiserie	
- entreprises	145
- emplois	300
Ateliers d'ébénisterie et de tournerie	
- entreprises	40
- emplois	180

Sources : ONF, CCIG



Les professionnels écoulent leur production en priorité sur le marché local : 70% dans le secteur du bâtiment et près de 20% sur le marché artisanal de la menuiserie et de l'ébénisterie.



Les principaux challenges

Pour pérenniser les entreprises de la filière bois des mesures renforcées doivent être prises pour :

- améliorer les rendements et les méthodes de conservation du bois (traitement, séchage) ;
- valoriser les sous - produits du bois (sciures,...) ;
- favoriser la construction de logements individuels et collectifs à dominante bois, et la fabrication de mobiliers scolaires ;
- optimiser les coûts d'exploitation de la ressource en vue de valoriser un plus grand nombre d'essences forestières, en particulier les bois dits « précieux » ;
- permettre aux entreprises d'obtenir une double certification FSC/PEFC pour valoriser le bois de Guyane auprès des négoce nationaux et internationaux ;
- inciter et accompagner la mise en place de groupements professionnels pour fédérer les entreprises et structurer la filière ;
- créer la Maison de la Forêt et des Bois Tropicaux dont l'objectif principal est d'apporter un appui et une expertise techniques aux acteurs de la filière et de favoriser une formation suffisante aux professionnels du secteur.



Les contacts

Centre Technique des Bois de Guyane (CTBG)

ZI de Pariacabo – BP 701

97387 Kourou Cedex

Sylvie MOURAS

tel : 05 94 32 09 60 fax : 05 94 32 32 81

e-mail : ctbg@wanadoo.fr site : www.ctbg.cirad.fr

Direction de l'Agriculture et de la Forêt (DAF)

Cité Rebard – BP 5002

97305 Cayenne Cedex

Aude LECOEUR

tel : 05 94 29 63 62 fax : 05 94 29 63 63

e-mail : aude.lecoeur@agriculture.gouv.fr

site : www.daf.guyane.agriculture.gouv.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Guyane (CCIG)

Place de l'Esplanade – BP 49

97321 Cayenne Cedex

Isabelle BONJOUR

tel : 05 94 29 96 46 fax : 05 94 29 96 59

e-mail : i.bonjour@guyane.cci.fr

site : www.guyane.cci.fr et bientôt www.guyane-bois.net

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Guyane

Direction du Développement

et de l'Aménagement du Territoire

Observatoire Economique

Mme CLERVAUX Léna

l.clervaux@guyane.cci.fr – 0594 29 96 48



L'Obs Eco
L'Info Eco

N°3

La filière forêt – bois en Guyane

Edition 2008



<http://www.guyane.cci.fr>

BP 49 – 97321 Cayenne Cedex

Tel : 05 94 29 96 00 – Fax : 05 94 29 36 34